

# **AUTORISATION A L'ASSOCIATION DES RESTAURATEURS ET ARTISANS DU PATRIMOINE (ARAAP) DE REPRODUIRE DES PHOTOS ET OU VIDEOS VOUS REPRESENTANT OU REPRESENTANT VOS CREATIONS/RESTAURATIONS DANS LE BUT DE PROMOUVOIR VOTRE TRAVAIL OU PLUS LARGEMENT LES PROFESSIONNELS DE L'ARTISANAT DU PATRIMOINE ET DE LA RESTAURATION DU PATRIMOINE**

L'Association des Restaurateurs et Artisans du Patrimoine (ARAAP) a pour objet de promouvoir les métiers de ses adhérents et plus largement de contribuer par ses actions et ses communications à améliorer l'image du secteur des métiers du patrimoine.

Pour que l'Association puisse communiquer sur vos métiers et vos activités, il vous appartient de l'autoriser à reproduire et représenter l'image de vos œuvres (droits d'auteur) ainsi que votre image (droits de la personnalité).

## **CONDITIONS D'AUTORISATION**

L'ARAAP veille à respecter et faire respecter le droit à l'image de ses adhérents, ainsi que les droits de propriété intellectuelle relatifs aux œuvres qu'ils créent. Conformément au Code de la propriété, la reproduction et la représentation de ces œuvres doivent être expressément autorisées par leurs auteurs.

L'ARAAP reproduit des photographies ou vidéos d'adhérents ainsi que de leurs créations sur les supports de communication des événements, sur le site internet de l'association ainsi que sur la page professionnelle Facebook, lieux que l'association développe pour promouvoir et représenter les intérêts des professionnels des Métiers du Patrimoine.

Pour apparaître sur ces supports, l'adhérent doit concéder à l'Association des Restaurateurs et Artisans du Patrimoine le droit de reproduire, représenter, adapter et exploiter, d'une part (i) toute photographie ou vidéos le représentant, et d'autre part (ii), toute représentation d'une ou de plusieurs de ses créations.

## **DROIT A L'IMAGE**

En acceptant les conditions de cette autorisation, vous concédez à l'ARAAP, le droit de capter votre image et d'exploiter, à des fins strictement promotionnelles et informatives, votre image et votre nom via des photographies ou vidéos vous représentant (portrait, en pied ou lors de l'exécution de gestes) incluant le cas échéant, tout ou partie de votre atelier.

## **DROITS D'AUTEUR**

En acceptant les conditions de cette autorisation, vous concédez à l'ARAAP le droit de reproduire, de représenter et d'exploiter, des photographies de tout ou partie de vos œuvres, à des fins strictement promotionnelles et informatives. Vous autorisez également toute adaptation au format et aux supports

de diffusion dans lesquelles ces représentations s'insèrent. L'ARAAP aura la faculté d'apporter des modifications d'ordre technique, esthétique ou rendues nécessaires par des contraintes éditoriales, sous réserve de ne pas porter atteinte à l'intégrité de l'image ou de l'œuvre de l'adhérent.

### **DUREE ET ETENDUE**

Les présentes autorisations, consenties à titre gratuit, pour le monde entier, sur tous supports de communication édités par l'ARAAP, tant papier que numériques (sites internet, applications mobiles, brochures, magazines, presses ...), pour tous moyens techniques de diffusion, et sans limitation du nombre d'exemplaires, sont valables toute la durée de vie de l'association ARAAP à compter du jour où vous acceptez de consentir à ces autorisations.

### **GARANTIES**

Je déclare et garantis la jouissance entière, paisible et libre de toutes servitudes des droits concédés, contre tous troubles, revendications et évictions quelconques.

Je m'engage à régulariser tout document qui serait, au cas par cas, le cas échéant, nécessaire à donner plein effet à la présente autorisation.

**Nom, Date, Signature**